

Image not found or type unknown



# Peut-on obliger une entreprise à répondre à un marché subséquent ?

Fiche pratique publié le 24/02/2017, vu 2425 fois, Auteur : [Maître Malvina Mairesse](#)

**Pour éviter le zéro réponse, les ententes et les offres de couverture, l'acheteur public peut insérer une clause dans l'accord-cadre obligeant l'entreprise à répondre aux marchés subséquents, pénalités à la clef. Toute médaille a son revers : la technique peut faire fuir d'éventuels candidats.**

Pour éviter le zéro réponse, les ententes et les offres de couverture, l'acheteur public peut insérer une clause dans l'accord-cadre obligeant l'entreprise à répondre aux marchés subséquents, pénalités à la clef. Toute médaille a son revers : la technique peut faire fuir d'éventuels candidats.

Article intégral publié le 10 janvier 2017 sur [www.achatpublic.info](http://www.achatpublic.info) avec interview de Me Malvina Mairesse